

# Politique familiale



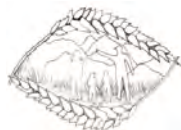
*Ensemble nous pouvons grandir, Saint-Marcel c'est l'avenir*



Ensemble nous pouvons grandir,  
Saint-Marcel c'est l'avenir

# Table des matières

Introduction .....	3
Mot du maire .....	5
Mot du responsable des questions familiales .....	6
Mot de l’instigateur .....	7
Mot de la directrice générale .....	8
Mot de la responsable du projet .....	9
Le Comité de la famille .....	10
Définition de la famille .....	12
Portrait des familles de Saint-Marcel .....	13
En résumé .....	25
Présentation des objectifs et du plan d’action .....	27
Résumé du sondage .....	28
Résumé de la rencontre avec les aînés .....	29
Les objectifs.....	31
Conclusion .....	33
2 Explication de l’illustration de la page de couverture .....	34
Explication du logo .....	35
Remerciements .....	36

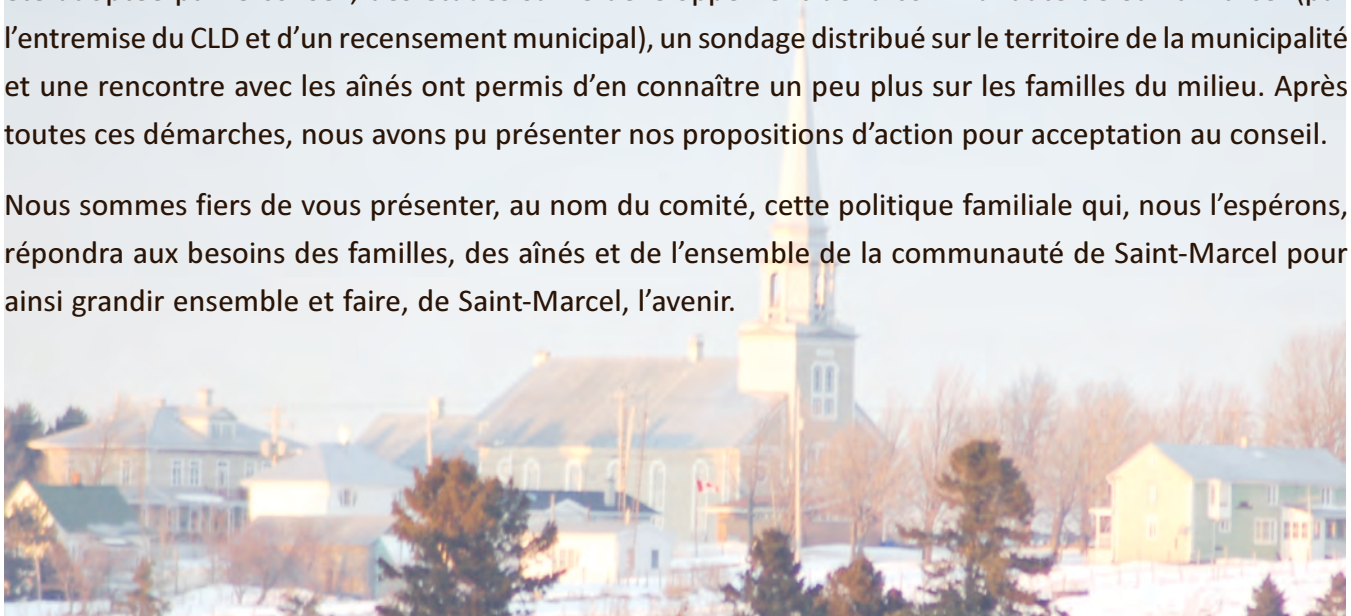


# Introduction

L'idée d'instaurer une politique familiale et des aînés à Saint-Marcel découle d'une volonté municipale à vouloir penser et agir en fonction de la famille et des aînés, et ainsi prendre des décisions en fonction de cette volonté. Nous avons donc fait une demande d'aide financière et formé un comité afin d'élaborer cette politique.

À la suite de l'acceptation de notre projet, avec la collaboration du comité, une définition de la famille a été adoptée par le conseil, des études sur le développement de la communauté de Saint-Marcel (par l'entremise du CLD et d'un recensement municipal), un sondage distribué sur le territoire de la municipalité et une rencontre avec les aînés ont permis d'en connaître un peu plus sur les familles du milieu. Après toutes ces démarches, nous avons pu présenter nos propositions d'action pour acceptation au conseil.

Nous sommes fiers de vous présenter, au nom du comité, cette politique familiale qui, nous l'espérons, répondra aux besoins des familles, des aînés et de l'ensemble de la communauté de Saint-Marcel pour ainsi grandir ensemble et faire, de Saint-Marcel, l'avenir.



L'essentiel de la vie  
sont les êtres que l'on rencontre sur son chemin.



# Mot du maire

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

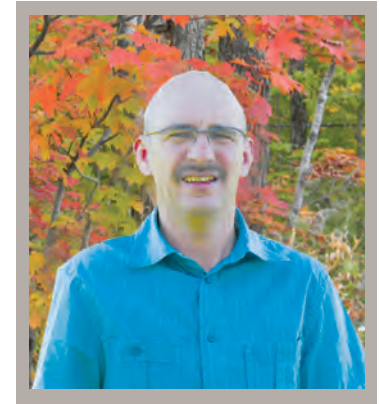
La Municipalité de Saint-Marcel est fière d'avoir accompli la démarche d'élaboration d'une politique familiale, véritable cadre de référence construit à la lumière des besoins exprimés par la communauté. Cette politique se veut le reflet des attentes de la population et encourage la Municipalité à faire une place de choix à la famille au sein de ses activités.

Le défi démographique auquel nous faisons face a amené la Municipalité à effectuer un virage fondamental et déterminant pour assurer le mieux-être de ses familles et le développement de sa communauté. C'est pourquoi la Municipalité a mandaté un comité afin de faire de Saint-Marcel un « paradis pour les familles ».

Je tiens à souligner le travail accompli par les membres du Comité de la famille qui, pendant plusieurs mois, ont planché sur cette politique familiale. Cette politique, qui pendant des mois leur appartenait, a été adoptée par le conseil municipal et vous est maintenant présentée.

Nous demandons à tous les citoyens, organismes et intervenants du milieu de prendre connaissance de cette politique, de se l'approprier afin qu'elle devienne un outil privilégié pouvant contribuer à combler les besoins et les attentes des familles et de notre communauté.

*Clément Bernier*, maire



# Mot du responsable des questions familiales



**I**l y a plus de deux ans, la Municipalité de Saint-Marcel mandatait le Comité de la famille afin d'établir un cadre de référence à partir duquel le conseil municipal orienterait ses décisions pour le mieux-être des familles.

Lorsqu'on parle famille à Saint-Marcel, on parle autant des aînés qui nous ont tracé la voie que des nouveau-nés qui grandiront dans notre belle communauté.

Le slogan « Ensemble nous pouvons grandir, Saint-Marcel c'est l'avenir » illustre bien cette volonté commune qui anime les citoyens de la municipalité à vouloir faire de notre communauté un endroit où il fait bon vivre.

Afin d'obtenir une politique familiale la plus fidèle possible à vos aspirations, nous avons mené un sondage auprès de l'ensemble des citoyens et des citoyennes et une consultation publique auprès des aînés qui ont permis de recueillir une mine d'or d'informations.

Maintenant, nous sommes en fin de parcours et il ne nous reste plus qu'à vous la présenter.

*Kevin Morin*



## Mot de l'instigateur

« **N**ul n'est une île », se plaisait à répéter le poète John Donne. Image parlante qui nous redit que l'homme et la femme sont décidément et fondamentalement des êtres-de-relation, des êtres-en-relation. Et la famille constitue ce lieu par excellence où se tisse ce réseau essentiel de relations qui donnent du sens et de la valeur à l'existence. Une famille unie et en santé représente un plus pour toute la société. C'est là que naissent et grandissent des enfants qui, plus tard, s'ils sont accueillis, aimés, soutenus et valorisés deviendront des hommes et des femmes épanouis, équilibrés et ouverts aux autres. Ça se passe comment dans votre famille ? Le bonheur et le bien-être au quotidien se sont-ils établis en la demeure ? N'empêche qu'il est toujours bon de se rappeler que l'amour et l'affection transforment des vies et qu'il n'est jamais trop tard pour essayer.

À Saint-Marcel, quelle place voulons-nous accorder à cette cellule de base qu'est la famille ? En décidant de mettre en place sa politique familiale, la Municipalité affirme son engagement à placer la famille au cœur de ses préoccupations et de ses décisions. Puisse-t-elle traduire sa décision en paroles et en actes ! Puisse-t-elle ensemble bâtir une communauté vivante et solidaire où il fait bon vivre et se développer !

*Pierre Allen*





## Mot de la directrice générale



**C**n tant que maman de trois beaux enfants et directrice générale de la municipalité de Saint-Marcel, je suis particulièrement fière que notre conseil municipal ait choisi d'aller de l'avant avec l'élaboration d'une politique familiale. Cet engagement démontre l'importance que le conseil accorde aux familles et sa volonté à assurer le bien-être des citoyens et des citoyennes de Saint-Marcel.

Je tiens à souligner l'incroyable travail réalisé par le Comité de la famille, supervisé d'abord par monsieur Pierre Allen et ensuite par monsieur Kevin Morin. Madame Normande Bélanger, chargée de projet, a également relevé le défi avec brio.

J'espère que cette politique contribuera à développer davantage notre sentiment d'appartenance envers notre milieu que nous voulons façonner à notre image.

Je suis confiante face à l'avenir pour le développement de notre municipalité.

*Carole St-Hilaire*



# Mot de la responsable du projet

Bonjour à vous tous !

Lorsqu'on m'a offert le mandat de chargée de projet pour l'élaboration de la politique familiale de Saint-Marcel, c'est avec grand enthousiasme que j'ai accepté. Ayant travaillé pendant deux ans dans votre municipalité, ce choix d'y revenir fut facile à faire.

Saint-Marcel étant pour moi une grande famille, j'ai pu y découvrir, tout au long de cette aventure, une chaleur humaine et un dynamisme uniques à vous tous.

Avec l'excellente collaboration du Comité de la famille, nous avons vécu chacune des étapes de l'élaboration de cette politique dans un esprit de bonne volonté afin d'en faire un outil précieux pour l'amélioration du mieux-être de votre communauté.

Ce fut pour moi une expérience inoubliable et je vous dis, à vous gens de Saint-Marcel, soyez fiers de grandir chez vous et de faire valoir vos qualités familiales toujours si belles et si présentes.

*Normande Bélanger*



# Le Comité de la famille

C'est avec beaucoup de dynamisme et de conviction que tous ont travaillé à la présentation de cette politique. Les membres du comité considèrent la famille comme un élément de base du développement de la municipalité de Saint-Marcel.

La composition du comité responsable de l'élaboration de la politique familiale a été particulièrement soignée. Outre l'implication de responsables municipaux, la présence d'intervenants d'organismes publics ou communautaires était vivement souhaitée. Par ailleurs, la représentation familiale était nécessaire. Ce faisant, la présence de personnes de différents âges a donné un éclairage diversifié au groupe. Finalement, la proportion hommes-femmes a été prise en considération.



# Le Comité de la famille



*1<sup>re</sup> rangée : Alfrédine Morin, les aînés et les organismes communautaires;  
Normande Bélanger, chargée de projet; et Yoland Boucher, les aînés et les organismes communautaires;  
2<sup>e</sup> rangée : Marie-Claude Couillard, les commerces et les familles; Édith Blanchet, la jeunesse;  
Frédéric Caron, la jeunesse et les organismes de loisirs;  
Kevin Morin, responsable des questions familiales;  
Nadia Phaneuf, les familles et les comités de développement.*



# Définition de la famille

Après maintes réflexions, voici la définition de la famille retenue par le comité et le conseil municipal pour la municipalité de Saint-Marcel :

« Cellule de base de la société, formée de divers individus (sans discrimination) ayant des liens affectifs, de dépendance, de soutien, d'amour et partageant autant de points en commun que de différences. C'est la structure d'accueil d'un enfant, favorisant l'apprentissage de la vie et permettant à tous ses membres de développer leur plein potentiel. Par les aînés se transmet un riche héritage de valeurs, de connaissances et d'expériences de vie. »



# Portrait des familles de Saint-Marcel

## ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Entre 1981 et 2006, selon les données démographiques de Statistique Canada, la population de Saint-Marcel a diminué de 18,8 %, passant de 649 à 527 habitants. Par ailleurs, entre 2001 et 2006, la population a diminué de 0,8 %, passant de 531 à 527 individus. Et finalement, entre 2006 et 2009, la population passait de 527 à 428, diminuant ainsi de 18,8 %. La population tend donc à la baisse depuis les dix dernières années.

## PYRAMIDE DES ÂGES

En 2006, à Saint-Marcel, selon les données du recensement de Statistique Canada, la strate d'âge des 0 à 4 ans constituait environ 3,4 % de la population avec un effectif de 18 personnes. Pour les 5 à 14 ans, l'effectif était de 82 personnes, soit 15,6 % de la population totale. Les 15 à 19 ans représentaient 7,2 % de la population, soit 38 personnes. Pour les 20 à 24 ans, l'effectif était de 18 personnes, soit 3,4 % de la population totale. Pour leur part, les 25 à 54 ans constituaient 37,6 % de l'effectif avec 198 personnes. Enfin, en 2006, les 55 à 64 représentaient 11,7 % de l'effectif, pour 62 personnes et les 65 ans et plus composaient 21 % de l'effectif total de la municipalité avec 111 personnes.

En 2009, l'âge médian de la population était de 43,8 ans pour les hommes et de 45,1 ans pour les femmes.



## SCOLARITÉ

En 2006, selon Statistique Canada, chez la population de 15 ans et plus de la municipalité de Saint-Marcel :

- ❖ 60,1 % avait un niveau inférieur au certificat d'études secondaires;
- ❖ 19,9 % avait un certificat d'études secondaires et/ou avait fait certaines études postsecondaires;
- ❖ 11,8 % avait un certificat ou un diplôme d'une école de métiers;
- ❖ 8,2 % avait un certificat ou un diplôme d'études collégiales;
- ❖ aucune donnée sur les individus possédant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire.

## FAMILLES ET LOGEMENTS

En 2006, selon les données du recensement de Statistique Canada, Saint-Marcel avait sur son territoire 55 familles comptant un couple avec enfants et 60 familles comptant un couple sans enfants. La taille moyenne des ménages était de 2,6. En 2009, on retrouve 181 ménages, dont 52 formés d'un couple avec enfants et 70 formés d'un couple sans enfants. Le nombre de ménages formés d'une seule personne est demeuré sensiblement le même, étant de 60 en 2006 et de 59 en 2009.

Pendant cette période, la municipalité comptait sur son territoire 205 logements dont 195 logements possédés et 10 logements loués. La valeur moyenne des logements privés occupés possédés était de 64 019 \$.



## PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

### ❖ *Revenu et population active*

En 2006, le taux de chômage de la municipalité et de la MRC s'établissait respectivement à 10,3 % et 7,7 %. Le taux d'activité se situait à 59,2 % pour la MRC et à 48,1 % pour Saint-Marcel.

### ❖ *Population active expérimentée*

En 2006, 25,6 % de la population active expérimentée de Saint-Marcel travaillait dans le secteur primaire; 20,5 % travaillait dans les industries de la fabrication et de la construction; et 41 % œuvrait dans le secteur tertiaire des commerces et de services.

## PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

### ❖ *Secteur primaire*

En 2006, selon les données de Statistique Canada, la superficie totale des fermes à Saint-Marcel s'établit à 4932 hectares. On retrouve environ 36 exploitations agricoles dont 10 dans la production bovine et 26 dans l'acériculture.





Dans le domaine forestier, Saint-Marcel possède un territoire important constitué de forêts publiques et privées. La superficie forestière totale est évaluée à 14 308 hectares ou 143,08 km<sup>2</sup>. De plus, la forêt publique occupe une superficie appréciable.



### ❖ *Secteur secondaire*

On ne retrouve aucune entreprise manufacturière sur le territoire de la municipalité de Saint-Marcel.

### ❖ *Secteur tertiaire*

À Saint-Marcel, en 2008, selon l'inspecteur général des institutions financières et des compilations réalisées par le CLD de la MRC de L'Islet, on retrouvait environ 15 commerces et services offrant aux citoyens les services de base.



## TOURISME ET VILLÉGIATURE

Le tourisme est en voie de développement à Saint-Marcel. Ainsi, on y retrouve une auberge dans l'ancien presbytère. Cette auberge se spécialise dans les repas gastronomiques tout en procédant à la fabrication de produits agroalimentaires pour les marchés locaux et régionaux. Par ailleurs, la municipalité accueille également un gîte sur son territoire.

L'existence de plusieurs lacs sur le territoire de la municipalité a permis le développement de la villégiature. De ce fait, on retrouve de nombreux chalets et résidences secondaires. Les lacs d'Apic et Fontaine-Claire sont les principaux lacs de villégiature du territoire.



## HABITATION, LOGEMENT ET ÉVALUATION

En 2008, l'évaluation municipale totale était de 23 117 300 \$ pour 608 unités d'évaluation. Par contre, l'évaluation imposable était de 19 354 600 \$ pour 580 unités. De ce montant, 10 587 700 \$, soit 54,7 % du montant total, était dans le secteur des résidences, pour un total de 287 unités.

Le secteur commercial comptait 4 unités pour une valeur de 262 200 \$, tandis que le secteur des services en comptait 5 pour une valeur totale de 337 800 \$. Enfin, on retrouvait 150 unités dans le secteur de l'agriculture pour une évaluation totale de 6 215 800 \$ et on retrouvait 100 unités dans les forêts inexploitées pour une évaluation de 1 771 900 \$.

En 2008, on retrouvait un total de 287 logements dont 166 résidences, 81 chalets et maisons de villégiature, 7 maisons mobiles ou roulottes et 33 autres immeubles résidentiels.

L'affectation résidentielle se concentre à l'intérieur du secteur village. La plupart des résidences sont implantées de part et d'autre du chemin Taché Est et Ouest.

L'affectation institutionnelle occupe un quadrilatère formé par les chemins Taché Est, le chemin de l'École et la rue des Loisirs.

Les terres agricoles occupent une superficie de 19,8 km<sup>2</sup>, soit environ 11 % de la superficie totale de la municipalité. Ces terres cultivées se retrouvent surtout de part et d'autre de la route 216.

L'affectation récréative est constituée des principaux lacs marquant la partie nord du territoire de la municipalité de Saint-Marcel et occupe à peine 0,21 km<sup>2</sup>, soit 0,12 % de l'ensemble du territoire.

Dans l'ensemble, les lacs couvrent une superficie de 1,39 km<sup>2</sup>, soit 0,78 % du territoire de la municipalité de Saint-Marcel.



En conclusion, entre 1996 et 2006, la population de Saint-Marcel a diminué de 3,8 %. De plus, la municipalité connaît des problématiques démographiques liées à la baisse de la natalité et au vieillissement de la population. À Saint-Marcel, l'économie est peu diversifiée et repose essentiellement sur l'agriculture et les services et les commerces de proximité, et la municipalité ne possède aucune entreprise manufacturière sur son territoire.

Par ailleurs, la villégiature est très présente sur le territoire et apporte des retombées intéressantes à la municipalité. De plus, le développement du tourisme est une avenue ayant un fort potentiel. Ainsi, les secteurs récréotouristiques et patrimoniaux sont les deux secteurs les plus importants dont les potentiels restent à être mis en valeur. Enfin, l'agriculture devrait faire l'objet d'un plan dans le but d'en assurer la viabilité et le développement.



Référence : Extrait d'un rapport du CLD de la MRC de L'Islet sur le profil socio-économique de la municipalité de Saint-Marcel.



À la suite d'un recensement municipal effectué en 2009, il s'avère que la population de Saint-Marcel en 2009 est de 428 personnes, dont 224 de sexe masculin et 204 de sexe féminin. L'évolution de la population ressemble donc à ceci :

### ÉVOLUTION DE LA POPULATION

ANNÉE	NOMBRE	ÉVOLUTION
1961 <sup>1</sup>	994	
1966	859	-13,6 %
1971	796	-7,3 %
1976	687	-13,7 %
1981	649	-5,5 %
1986	605	-6,8 %
1991	513	-15,2 %
1996	548	6,8 %
2001	531	-3,0 %
2006	527	-0,8 %
2009 <sup>2</sup>	428	-18,8 %



- 1 Données extraites du rapport du CLD de la MRC de L'Islet.
- 2 Données extraites d'un recensement municipal effectué en juillet 2009.



## PYRAMIDE DES ÂGES

CARACTÉRISTIQUES	MASCULIN <sup>2</sup>	FÉMININ <sup>2</sup>	TOTAL 2001 <sup>1</sup>	TOTAL 2006 <sup>1</sup>	TOTAL 2009 <sup>2</sup>
Total	223	205	531	527	428
0-4 ans	6	3	27	18	9
5-14 ans	13	13	92	82	26
15-19 ans	15	13	31	38	28
20-24 ans	12	15	27	18	27
25-30 ans	11	10			21
31-40 ans	21	12			33
41-54 ans	62	50	186	198	112
55-64 ans	38	27	76	62	65
65-74 ans	31	36	51	62	67
75 ans et plus	14	26	41	49	40
Âge médian de la population	43,8	45,1			

1 Données extraites du rapport du CLD de la MRC de L'Islet.

2 Données extraites d'un recensement municipal effectué en juillet 2009.



## CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES DE SAINT-MARCEL

Caractéristiques des ménages de Saint-Marcel	Nombre <sup>1</sup>	Année 2009 <sup>2</sup>
Total — tous les ménages privés	200	181
Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) avec enfants	55	52
Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) sans enfants	60	70
Ménages formés d'une seule personne	60	59
Autres genres de ménage	25	
Taille moyenne des ménages	2,6	

1 Données extraites du rapport du CLD de la MRC de L'Islet.

2 Données extraites d'un recensement municipal effectué en juillet 2009.



## CARACTÉRISTIQUES DE SCOLARISATION 2006<sup>1</sup>

Caractéristiques de scolarisation 2006	Masculin	Féminin	Total
Population totale âgée de 15 ans et plus	210	217	427
Aucun certificat, diplôme ou grade	123	134	257
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	43	42	85
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	25	25	50
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre	19	16	35
Certificat, diplôme ou grade universitaire	0	0	0

1 Données extraites du rapport du CLD de la MRC de L'Islet.

*Le couvent de Saint-Marcel*

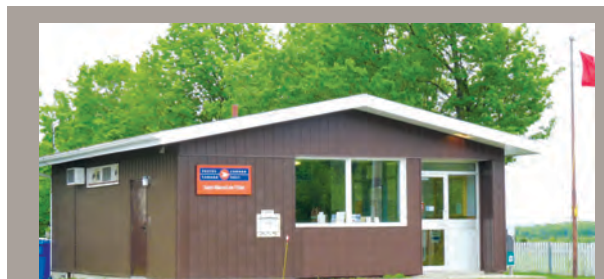




## SECTEUR TERTIAIRE DE 2008<sup>1</sup>

SECTEUR TERTIAIRE DE 2008	Nombre
Services financiers et assurances	1
Alimentation et commerces de détail	2
Garages	1
Services personnels et entrepreneurs	5
Restauration et hébergement	1
Transport	1
Santé et services sociaux	0
Services gouvernementaux	3
Autres services et/ou commerces	1
<b>Total</b>	<b>15</b>

1 Données extraites du rapport du CLD de la MRC de L'Islet.



## En résumé

**A**près lecture de ce document, un tour de table a été fait et voici les principaux éléments qui sont ressortis :

Les familles de Saint-Marcel ressemblent aux autres familles des alentours. Nos jeunes familles quittent la paroisse par manque de travail, par manque d'activités économiques. Les études supérieures se font à l'extérieur et la diversité des emplois est restreinte. Il n'existe pas de lieux de rencontre. Il n'y a pas de maisons à vendre. La famille n'est plus traditionnelle, on ne communique plus comme avant. La famille est plus isolée et le nombre d'enfants beaucoup moins important qu'auparavant. Autrefois, les groupes d'adolescents prenaient en charge l'organisation de leurs loisirs, alors qu'aujourd'hui ils n'ont plus le même intérêt.

Cependant, la fierté d'un environnement sain, la tranquillité, le sentiment de sécurité et la beauté de la nature environnante sont des éléments qui décrivent bien la municipalité de Saint-Marcel. De plus, l'entraide, l'esprit communautaire, le sentiment d'appartenance (même pour ceux qui arrivent de l'extérieur), l'accueil sont des valeurs partagées par la population de Saint-Marcel.



### La famille de Mathieu



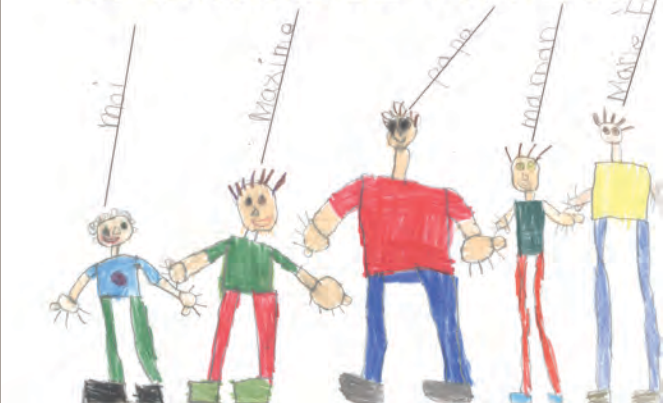
### La famille de Miguel



### La famille d'Odérie



### La famille de Thomas



En collaboration avec l'École de Saint-Marcel, une activité fut organisée afin que les enfants de la paroisse dessinent la représentation de leur famille respective.

Voici donc les résultats de nos artistes en herbe.

Les dessins de la page 12 font également partie de cette activité.

## PRÉSENTATION DES OBJECTIFS ET DU PLAN D'ACTION

**L**e plan d'action constitue le cœur de la politique familiale. Il concrétise la volonté commune d'agir. Élaborer un plan d'action nécessite de faire des choix quant aux priorités à privilégier.

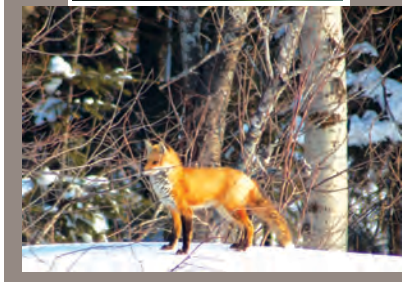
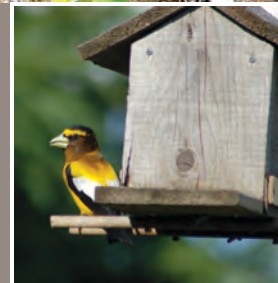
En mai 2010, nous avons effectué un sondage qui fut distribué dans tous les foyers de la municipalité. Sur 225 questionnaires distribués, 71 familles y ont répondu.

En mai 2010, nous avons également organisé une consultation avec les aînés. Cette rencontre fut très intéressante et constructive pour nous.

Les pages qui suivent contiennent un résumé des commentaires reçus à la suite du questionnaire et de la rencontre avec des aînés.

À la suite de toutes ces démarches, une compilation des résultats nous a permis d'élaborer des priorités. Sur acceptation de ces priorités par le conseil municipal, nous vous présentons les objectifs ainsi que les actions retenues (celles-ci étant sous pli séparé).

Merci à tous ceux et celles qui ont profité de cette occasion pour s'exprimer. Vos commentaires nous ont été très utiles.



## RÉSUMÉ DU SONDAGE

### *Transport (en commun, d'accompagnement, adapté) communautaire (services de proximité, services de maintien à domicile)*

Travailler pour avoir Internet Haute Vitesse sur tout le territoire de la municipalité  
Offrir des mesures favorisant l'arrivée de commerces, le retour des jeunes familles, des mesures pour contrer la violence

### *Loisirs / culture (parc, espaces verts)*

Piste de ski et de raquette, sentier pédestre et vélo  
Organisation de fêtes annuelles pour les familles, concours de sculpture sur neige apprécié  
Terrain de jeux et équipes sportives l'été, amélioration du terrain de tennis  
Aménagement des lieux de rencontre favorisant les liens intergénérationnels  
Amélioration du terrain de balle, organisation de glissades



Journée familiale à la bibliothèque, participation à la BCP, organisation de l'heure du conte  
Plus d'accommodation de la bibliothèque (prêt pour 3 semaines)  
Festival du Fermier, organisation d'un festival  
Plus de contacts avec les personnes âgées  
Offrande de dîners scolaires  
Activités de partage entre les municipalités  
Exercices une fois par semaine

***Sécurité (habitation, lieux publics, trottoirs, éclairage, signalisation)***

Plus de surveillance de la SQ

***Habitation (salubrité, accès aux programmes de rénovation, adaptation de domicile, logements abordables)***

Projet d'éoliennes  
Encourager l'achat local, rentabiliser la paroisse  
Casse-croûte  
Essayer de diminuer les coûts des taxes  
Opportunités de carrières  
Améliorer les services



## RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE AVEC LES AÎNÉS

***Information / communication***

Avoir une section dans le journal pour les aînés (avec des témoignages de vie et des histoires anciennes)



### ***Transport (en commun, d'accompagnement, adapté)***

Avoir une banque de personnes disponibles et que le kilométrage puisse être payé par la municipalité  
Le service de Transport en commun devrait prendre en considération de prendre les gens chez eux pour leur éviter de trouver un autre transport pour se rendre au lieu de départ du Transport en commun

### ***Communautaire (services de proximité, services de maintien à domicile)***

Avoir une liste de noms pour menus travaux

### ***Loisirs / culture (parc, espaces verts)***

Organiser des activités physiques et autres (pétanque, jeu de poche)  
Avoir un chef d'équipe pour organiser tous les loisirs des aînés  
Les aînés ont peur que les jeunes ne veuillent pas partager leurs activités avec eux

### ***Sécurité (habitation, lieux publics, trottoirs, éclairage, signalisation)***

Publiciser le programme PAIR, sécuriser les piétons  
face au passage des camions  
Mettre du calcium l'été pour éviter la poussière

### ***Habitation (salubrité, accès aux programmes de rénovation, adaptation de domicile, logements abordables)***

Les premiers répondants sont importants, les gens ont confiance en eux.  
Avoir de l'aide pour que les aînés puissent demeurer chez eux plus longtemps.



# Les objectifs

## LOISIRS ET CULTURE

La Municipalité de Saint-Marcel doit se doter d'outils pour offrir aux familles et aux aînés des activités accessibles et abordables qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes.

### *Les objectifs :*

Augmenter les activités familiales et celles des aînés dans la municipalité en structurant et en implantant des services permettant ces activités

## VIE COMMUNAUTAIRE

### *Les objectifs :*

Élaborer des services permettant aux jeunes familles et aux aînés de demeurer à Saint-Marcel et donner le goût aux nouvelles familles de venir s'y installer.

Augmenter l'accessibilité des équipements actuels dans la municipalité afin de mettre à profit ces équipements pour permettre aux familles et aux aînés de Saint-Marcel d'y avoir de meilleurs services.

## ORGANISATION MUNICIPALE ET DÉVELOPPEMENT

La Municipalité de Saint-Marcel doit penser à son développement économique.

### *Les objectifs :*

Offrir des mesures incitatives financières afin de permettre aux familles de venir s'installer à Saint-Marcel, de conserver les familles actuelles et également de permettre aux aînés d'y demeurer.

Offrir des mesures permettant l'arrivée et le maintien des commerces en encourageant l'achat local





## HABITATION

La Municipalité de Saint-Marcel doit penser à offrir la possibilité d'augmenter son potentiel d'habitation.

### *Les objectifs :*

Offrir des mesures incitatives financières afin de permettre aux familles de venir s'installer à Saint-Marcel et de conserver les familles actuelles

## ENVIRONNEMENT

La Municipalité de Saint-Marcel doit se doter d'outils pour continuer à améliorer son environnement.

### *Les objectifs :*

Sensibiliser les familles à la préservation de l'environnement  
Améliorer l'aménagement du territoire en fonction des besoins des familles et des aînés.

## SÉCURITÉ

La Municipalité de Saint-Marcel doit penser à sécuriser les familles et les aînés sur son territoire.

### *Les objectifs :*

Offrir des mesures afin de permettre aux familles et aux aînés de se sentir sécurisés à Saint-Marcel et pour contrer la violence

## TRANSPORT

La Municipalité de Saint-Marcel doit penser à améliorer les services de transport.

### *Les objectifs :*

Offrir des mesures afin de permettre aux familles et aux aînés d'avoir un service de transport au besoin



## Conclusion

L'histoire d'une municipalité s'écrit à la lumière de l'histoire de ses familles. Saint-Marcel a décidé de relever le défi de développer la vision famille à l'intérieur de ses actions. Elle s'engage à valoriser la famille et les aînés dans ses responsabilités.

Nous sommes fiers de vous avoir présenté ce document qui se veut un outil précieux pour assurer une continuité aux démarches déjà effectuées.

Consciente des défis toujours présents à relever, votre Municipalité désire mettre tout en œuvre pour s'assurer d'un suivi constant dans ses prises de décision en ayant toujours à l'idée le mieux-être de ses familles, de ses aînés et de sa communauté.

*Au carrefour des générations*

*La main  
qui fait osciller le berceau  
gouverne le monde*

*Madame Rita Morin  
et le bébé Éli Thibault*



## Explication de l'illustration de la page de couverture



**Les personnages** représentent les trois générations (les petits, les plus grands et les aînés), donc en somme la famille dans tout son ensemble.

**L'arbre** représente la nature si importante à Saint-Marcel.

**La feuille d'érable** qui est dessinée à son extrémité représente l'acériculture et le bâtiment de ferme représente l'agriculture, tous deux très présents à Saint-Marcel.



## Explication du logo

*Silhouette d'une famille encerclée  
du grain de blé aux champs de blé, entre prairies et montagnes.*



**Un grain de blé, c'est le début de la famille,  
les champs de blé, c'est la famille agrandie.**



# Remerciements

Nous tenons à remercier madame Lise Prévost et monsieur Jean-Nil Thériault du Carrefour action municipale et famille pour leur aide et leur belle collaboration tout au long de l'élaboration de la politique familiale. Ce fut un plaisir de travailler avec eux.

Nous sommes reconnaissants aux citoyens de Saint-Marcel qui nous ont apporté leurs commentaires dans le questionnaire. Un gros merci à nos jeunes artistes de l'École Saint-Marcel pour leurs beaux dessins. Un merci spécial à tous ceux qui nous ont fourni des photos.

Nous désirons également remercier les personnes qui ont participé à notre concours pour trouver un slogan. Félicitations à Geneviève Morin, la gagnante de notre concours. Remerciements sincères à Marielle Jean et à Geneviève Morin pour l'élaboration du logo, et à Valérie Morin et Érika Avoine pour l'élaboration de la page de présentation.

Merci également au CLD de la MRC de L'Islet pour sa contribution à l'élaboration du portrait des familles de Saint-Marcel.

Et finalement, remerciements au ministère de la Famille et des Aînés pour l'aide financière apportée à la municipalité.

La réalisation de cette politique fut possible grâce à tous ces gens et au travail du Comité de la famille, avec la collaboration du conseil municipal de Saint-Marcel.

Et un merci particulier à madame Micheline Pelletier pour la mise en page du livre. Grâce à son attachement pour Saint-Marcel et à son professionnalisme, ce livre est une perle pour la paroisse.



